

Journal **d'informations**
de **BILLOM**

#17
février 2022



Pour l'expression d'une démocratie locale,
riche & vivante.





Sommaire



BILLOM N°17

- Directeur de la publication : Jean-Michel Charlat
- Crédits photos : Ville de Billom
- Photographie couverture : Christian Guy
- Dépôt légal : Février 2022
- Tirage : 2 400 exemplaires
- Conception et impression : Imprimerie Chambrial Cavanat

La commune	4/8
Vie quotidienne	9
Retour en images	10/11
Dossier urbanisme	12/15
Enfance - Jeunesse	16
Culture	17/21
Événements	22
Solidarité	23/24
Vie associative	25/28
Travaux	29/32
État civil	33
Communauté de communes	34
Tribune libre	35



Repère

L'entrée de Billom est marquée par deux anciens volcans, chacun couronné par un édifice. La chapelle consacrée à Notre-Dame-de-la-Salette est clairement visible, tandis que les vestiges du Gros Turluron se font de plus en plus ténus sous la végétation. Mais, vestiges de quoi au juste ?

Le nom d'abord. Ce nom se retrouve dans celui d'un comté majeur carolingien : le Comté de Turluron. L'édifice ensuite. Qu'en est-il des ruines à son sommet ? Le château — ou logis seigneurial — se rapproche d'autres édifices construits à la suite de la conquête de l'Auvergne par Philippe Auguste (1180-1223), on peut le rapprocher du château de Mauzun. Le parti pris architectural illustre une proximité du bâtisseur avec le pouvoir de l'évêque de Clermont, qui le contrôle.



Madame, Monsieur,

Bien que le temps en soit passé, je tiens, au nom de tous les élu.es, à vous présenter mes vœux de réussite, de bonheur, avec l'espoir que le virus s'éloigne enfin de notre quotidien. Nos occasions de rencontres sont encore limitées, mais comme vous pouvez le lire dans ces pages, nous faisons le maximum pour maintenir le contact. Nos permanences vous sont ouvertes chaque semaine ou sur rendez-vous.

Nous travaillons actuellement à la préparation du prochain budget de notre ville : un exercice plus difficile que jamais. La mairie subit, comme vous, les conséquences de l'inflation naissante et l'explosion du prix de l'énergie. Notre facture d'électricité devrait au minimum doubler malgré nos efforts d'économies (changement des chaudières des équipements communaux, fin de l'éclairage nocturne). Nos capacités à investir se réduisent au risque de devoir ralentir la réalisation de certains projets pourtant fort utiles et parfois urgents.

Malgré ces difficultés, nous n'entendons pas renoncer. Nous aurons bientôt une nouvelle école maternelle. Nous vous livrons d'ailleurs, en avant-première dans le journal, quelques vues des futures classes et de la cuisine dont profiteront nos petits, des écoles maternelle et primaire.

Le budget sera présenté et voté lors du conseil municipal du 8 avril. C'est un moment essentiel de la vie de la commune auquel je vous invite à assister.

À très bientôt,

Jean-Michel Charlat, Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Charlat', written over a light blue circular stamp.

Sur le bureau des élus

Le centre de santé se dessine

La création d'un centre de santé n'est pas une mince affaire pour une petite commune comme la nôtre, mais la volonté est affirmée et le travail est bien engagé entre la mairie, la Communauté de communes, l'hôpital local et le CHU de Clermont. Le futur établissement devrait s'installer dans l'ancienne maison du directeur. De jeunes médecins sont d'ores et déjà intéressés pour y assurer des consultations de médecine générale, ce qui est prévu dans un premier temps. Les démarches pour obtenir les financements sont en cours. •



Petite ville de demain, des effets sur le commerce

Grâce au dispositif *Petite villes de demain*, la Ville a pu bénéficier d'une étude sur le commerce local, financée par la Banque des Territoires. C'est le cabinet d'étude lyonnais *Ici & Maintenant* qui a analysé pendant douze jours la situation commerciale du centre-bourg. L'étude visait à mieux connaître ses atouts et ses faiblesses.

À partir des conclusions de l'expertise, des projets enrichiront le programme d'action de la Municipalité. Parmi les atouts : la bonne vitalité du commerce, la présence du marché et d'une grande surface en ville ; en revanche, certains secteurs sont jugés fragilisés. Des aménagements urbains seraient nécessaires pour lutter contre la désertification des locaux. •

En savoir +

Une étudiante en master de géographie travaille à la création d'un observatoire pour suivre l'évolution des locaux commerciaux. Billom compte près de 120 commerces dont les deux tiers dans le centre-ville. Cet observatoire permettra de prioriser les actions d'accompagnement pour les locaux vacants.

Pour rappel, le réseau *Entreprendre en Livradois-Forez* peut aider les propriétaires de locaux en les mettant en relation avec des porteurs de projets.

➤ Contact : **Margaux Pierrot, Billom Communauté, Tél. 04 73 73 43 24**



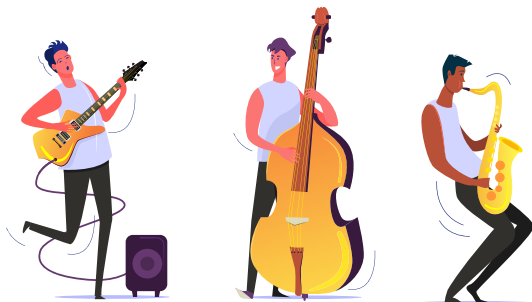
Le fleurissement des pieds de murs a commencé au Camp de César

Petite ville de demain, au vert

Avec l'arrivée du printemps, le groupe « végétalisation » de la Ville reprend ses activités. Des élu.e.s, des agents municipaux accompagnés de techniciens ont procédé à un diagnostic « en marchant », et dégagé des priorités d'action. Parmi celles-ci : le développement de plantations aux pieds des arbres. Les possibilités ont été recensées. Cette action pourrait être confiée aux écoliers. Aux habitants volontaires reviendrait le fleurissement des pieds de murs et des façades. Le groupe envisage d'améliorer le petit square de la place des écoles (à côté de l'église Saint-Cerneuf). •

Nouvelle saison de résidences

C'est reparti. L'appel à projets des résidences d'artistes pour l'année 2022-2023 est relancé depuis le 31 janvier. Les candidats devront se faire connaître avant le 7 mars. En 2020, soixante-dix compagnies avaient tenté leur chance. Elles étaient moins nombreuses que les années précédentes, conséquence directe de la crise sanitaire qui a contraint les plus fragiles à mettre la clé sous la porte. Après l'examen des dossiers et des propositions par la commission culturelle de la Ville, les élu.es choisiront les dix compagnies retenues, lors de la réunion du conseil municipal du mois de juin. •



La Comédie, dernière minute

Après avoir été annulé pour cause de Covid, le départ collectif en bus organisé par la Ville, la Communauté de communes et la Comédie pour assister au spectacle *Le bruit des loups*, théâtre-illusion de Étienne Saglio (à partir de 8 ans) aura bien lieu, le **dimanche 10 avril** (après-midi). Rendez-vous devant la mairie à 14h30. Aller-retour à Clermont-Ferrand gratuit.

Pour le spectacle, vous bénéficiez du tarif groupe et des réductions habituelles. Réservation à l'office de tourisme (rue Carnot). Règlement par chèque souhaité. •

Pour en savoir plus
www.lacomediiedeclermont.com

Fin de la taxe d'habitation

À partir de 2023, aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.

La suppression progressive de la taxe d'habitation s'applique selon les revenus. Son montant dépend du logement, de sa localisation et de la situation personnelle (revenus, composition du foyer, etc.) du contribuable. La majorité des billomais sont déjà totalement exonérés de la taxe d'habitation. En 2021, les foyers encore redevables de l'impôt avaient, eux, bénéficié d'un dégrèvement de 30 %. Celui-ci passe à 65 % en 2022, dernière année de contribution.

La taxe d'habitation représentait plus de 20 % du budget de fonctionnement de la commune (soit 1 million d'euros sur 4,5 millions d'euros environ). Pour compenser la perte de recettes, l'État transfère aux communes la partie de la taxe foncière jusqu'alors perçue par les Départements.

La Municipalité s'inquiète de l'impact de cette réforme sur ses recettes et sur l'inégalité qu'elle entraîne, conséquence du maintien des impôts fonciers qui ne concerne qu'une partie de la population. •



Les élu.es, à votre écoute

N'hésitez pas à rencontrer les élu.es billomais, lors de permanences ou en prenant rendez-vous.

Jean-Michel Charlat, maire. Le jeudi de 17h à 19h, à la mairie.

Daniel Dumas, Travaux, urbanisme, environnement et développement durable. Le jeudi de 17h à 19h, à la mairie et le premier samedi de chaque mois de 11h à 12h, à Tinlhat, salle de la mairie (à côté de la salle des fêtes).

Jean Vieira, Vie associative et animation. Le lundi de 10h à 11h, à la mairie.

Sur rendez-vous. Tél. 04 73 73 37 67 (secrétariat de la mairie)

Nathalie Marin, Enfance, jeunesse et vie scolaire.

Pierrick Bellat, Finances et économie, correspondant défense.

Lucile Surre, Communication, citoyenneté et démocratie de proximité.

Jean-Pascal Blache, Affaires sociales, solidarité et égalité des chances.

Sylvie Ducatteau, Culture et relations publiques.

Céline Auger, Tourisme et promotion de la ville.

➤ Suivez-nous : www.billom.fr
sur Facebook et Instagram

En savoir +

Prochains conseils municipaux

- Vendredi 8 avril, à 20h.
- Vendredi 6 mai, à 20h.
- vendredi 17 juin, à 20h.

UN BILLOMOIS AVERTI EN VAUT DEUX



Sachez que votre ville ne se satisfait pas du choix des grandes institutions et services publics de renoncer à leurs bureaux de proximité. En dernier lieu, le centre des finances publiques qui a définitivement fermé ses portes. Nous avons conscience que le report sur Internet de nombreuses démarches complique singulièrement le quotidien de beaucoup d'entre vous. La Ville a ouvert ses locaux aux principales administrations (CAF, Impôts), associations (SOHILIA, ADIL...) pour qu'elles tiennent des permanences. Nous avons jugé pratique de les recenser de même que les adresses, les sites Internet, les numéros de téléphone utiles.

● À la Mairie

L'ACCUEIL

Les horaires d'ouverture au public de la mairie ont été revus pour permettre un accès plus facile à tous, notamment aux salariés.

- 🗨️ **Ouverture au public :**
Lundi 9h à 12h, fermé l'après-midi
Mardi 9h à 12h et de 13h30 à 18h (*nouveau*)
Mercredi 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Jeudi 9h à 12h et de 13h30 à 18h (*nouveau*)
Vendredi 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Accueil téléphonique (y compris le lundi après-midi). Tél. 04 73 73 37 67

LE SERVICE URBANISME

Le service urbanisme est incontournable si vous projetez de construire, démolir, agrandir, transformer votre logement. Un technicien renseigne et conseille les particuliers et les professionnels sur les règles d'occupation du sol billomois et le PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal).

Il peut vous aider à constituer vos dossiers, de préférence sur rendez-vous. Il met également des documents d'information à votre disposition.

- 🗨️ **Ouverture au public :**
Le lundi et mercredi de 9h à 12h et jeudi de 13h30 à 18h, à la mairie

C'est nouveau

Particuliers ou professionnels, vous pouvez désormais effectuer vos démarches d'urbanisme en ligne.

C'est le cas pour le permis de construire d'une maison individuelle, les déclarations préalables (garages, abris de jardin, extension, toitures, façades, piscines), le permis d'aménager, de démolir, le certificat d'urbanisme. Le dépôt d'un dossier papier en mairie reste toutefois possible. Pour déposer et suivre votre demande <https://grandclermont.geosphere.fr/guichet-unique/>

● Solidarité – Social

CAF

La Caisse d'allocations familiales assure des permanences sur rendez-vous le 1^{er}, 3^e et 4^e mardi du mois, sauf durant les vacances scolaires.

- 🗨️ **Contact : Tél. 3230 – www.caf.fr, à condition de disposer d'un compte personnel qu'il est toujours possible de créer.**

● Logement

ADIL, (l'agence départementale sur le logement du Puy-de-Dôme)

Que vous soyez locataire ou propriétaire, l'agence vous conseille sur à peu près tout concernant le

logement : Rénovation énergétique, location ou vente de logement, investissement immobilier, impayés de loyers, mal-logement, aides financières, travaux, économies d'énergie. Les consultations sont gratuites.

Prochaine permanence à la mairie : le 28 avril de 9h à 12h, salle de l'Angaud, sans rendez-vous.

Contact :
Tél. 04 73 42 30 75
www.adil63.org

SOLIBA

L'association accompagne le projet de modernisation de votre logement, dans le cadre du Programme d'amélioration de l'habitat de Billom Communauté (OPAH).

Les permanences ont lieu sur rendez-vous, en principe une fois par mois, le mardi. **Prochaines permanences le 12 avril, les 10 et 14 mai 2022 de 10h à 12h.**

Contact :
Tél. 04 51 00 91 11
Billom Communauté : Tél. 04 73 73 43 24

● Santé

CPAM

La Caisse primaire d'assurance maladie tient des permanences tous les lundis après-midi (13h30 à 16h30) sauf pendant les vacances scolaires. Là encore, il est nécessaire de prendre rendez-vous soit par l'intermédiaire de votre Compte Ameli soit par téléphone.

Contact :
Tél. 36 46
www.assure.ameli.fr

● Impôts

Depuis la fermeture des bureaux billomois de la Trésorerie, les habitants de Billom dépendent du Service des impôts des particuliers de Thiers. Pour poser vos questions, le site Internet www.impots.gouv.fr et l'activation de votre compte personnel est presque obligatoire.

Des permanences sur rendez-vous sont toutefois programmées à la mairie, en principe le dernier lundi matin du mois.

Sinon vous pouvez prendre rendez-vous à distance, sur le site : www.impots.gouv.fr depuis la page d'accueil du site ou en utilisant votre messagerie sécurisée accessible sur votre espace personnel. Pour vous connecter, vous devez vous munir de votre identifiant (numéro de contribuable indiqué sur vos avis d'imposition) et d'un mot de passe. Un rendez-vous téléphonique vous sera fixé.

Contact :
Tél. 04 73 80 62 66
mail : sgc.thiers@dgfip.finances.gouv.fr

● Cantine, garderie, amendes...

Comment payer vos factures au Trésor public ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022 et le transfert de la trésorerie de Billom au service de gestion comptables de Thiers, vous ne pouvez plus régler la cantine, la garderie de vos enfants, ou effectuer des paiements au Trésor public au guichet à Billom. L'État a confié cette mission à des buralistes volontaires pour les factures de moins de 300 euros.

À Billom :

Tabac M. Dufrenne : 1, rue Carnot.

Tabac M^{me} Lefèvre : 18, rue du Colonel Mioche.

● Conciliateur de justice

Le conciliateur est un auxiliaire de justice bénévole. Il cherche une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties (trouble du voisinage, par exemple). Il peut être désigné par les parties en conflit ou par le juge. La récente réforme de la justice a renforcé ses pouvoirs. Ainsi, dans certains cas, ses décisions peuvent être exécutées sans validation d'un juge.

Permanence de M. Moignoux, tous les 2^e mercredi du mois.

Permanence de M. Ausset, le dernier mercredi du mois, l'après-midi.

Contact : secrétariat de la mairie
Tél. 04 73 73 37 67
mail : mairie-billom@orange.fr



Que faire de vos encombrants ?

Il n'est pas si simple de répondre à la question et donc d'opter pour les bons gestes. Voici donc un petit coup de pouce. Pour vous débarrasser d'un (objet) encombrant, plusieurs options s'offrent à vous selon qu'il fonctionne ou pas.

Il marche, vous pouvez le donner :

Aux associations billomoises susceptibles d'avoir besoin de ces objets (meubles, électroménager...).

- **CASA** qui accueille des familles réfugiées a souvent des besoins.

Mail : casabillom@gmail.com

- **Les petites pépites**, une ressourcerie, située 1 route de Clermont, les revend.

Tél. 07 49 12 50 91

- Les associations du type **Emmaüs, Mains ouvertes** acceptent également vos encombrants à condition qu'ils soient revendables.

Si vos objets sont en mauvais état ou ne fonctionnent plus : direction la déchèterie de Billom

- **Une filière « meubles »** organise le recyclage des meubles en mauvais état. Ils sont démantelés et entièrement recyclés (ce n'est pas la meilleure, mais pas la pire des solutions!).
- **Le nouveau pôle de valorisation de Lezoux** (vous y accédez avec votre carte du SBA) récupère vos encombrants pour le réemploi (démantèlement et récupération de matière première : bois, métal...).

À noter que s'ils le méritent, vos petits objets pourront être déposés, sur place, à la « Tiq'bout ». Cette petite boutique/ressourcerie fonctionne sur le principe « Je dépose, je prends ».

*Plus d'infos sur le pôle de Lezoux :
chaîne YouTube du SBA : www.youtube.com/watch?v=Q8Q4h_xPab8*



Parole d'élue

“Des systèmes de valorisation des déchets, de réemploi des matériaux sont indispensables pour réduire notre consommation de matières premières et d'énergie; et pour moins impacter nos environnements naturels et protéger notre santé.”

Nathalie Marin, membre du conseil d'administration du SBA

Attention



La collecte des déchets est régie par un règlement de collecte adopté par les élus du SBA. Les dépôts de sacs ou de vrac dans l'espace public sont interdits et constituent des dépôts sauvages.

Les dépôts sauvages sont passibles d'une amende allant de 150 à 1500€.
S'y ajoutant 150€ de facturation de nettoyage.

D'une année à l'autre...



La carte de vœux de la Municipalité réalisée cette année par une jeune peintre amateur, Sonia Duboisset. •

Le majestueux et grand sapin avait retrouvé sa place sur le parvis en face de la mairie. Cette année, les commerçants avaient reçu un petit sapin à mettre à l'extérieur de leurs magasins pour égayer nos rues. •



Le 22 décembre, le père Noël avait rendez-vous avec les enfants de l'épicerie solidaire. •

Le marché de l'avent à l'initiative de l'association des commerçants a lancé les fêtes de fin d'année avec le spectacle de cirque proposé par la MLC. •





Il a fallu improviser lors du goûter spectacle de fin d'année offert aux seniors. Un nouveau protocole sanitaire interdisait de consommer sur place. Après la prestation de l'acteur et ténor Fabrice Maitre chacun est reparti goûter chez soi en fredonnant des grands airs de comédies musicales. ●



Cérémonie d'hommage aux victimes billomoises des rafles nazies du 16 décembre 1943. ●

L'association Les sites remarquables du goût – Les Champs d'ail de Billom a une nouvelle fois tenu avec succès, sont rendez-vous annuel, au Moulin de l'Étang. Le village des Sites remarquables du goût a réuni des producteurs venus des quatre coins de la France. Une belle fréquentation, plus de 2 000 visiteurs venus y faire leurs emplettes ! On peut féliciter Roland Fervel (Chas), gagnant du concours de soupe à l'ail. ●



La nouvelle comédie gauloise a joué sa pièce *Une Clé pour deux* de John Chapman et Dave Freeman au Moulin de l'Étang, le 27 novembre. À l'occasion de ces représentations, la compagnie a collecté des fonds pour la Ligue nationale de lutte contre le cancer. ●



Émelin Blache a signé la fresque de la tribune du stade de Football. ●



La nouvelle vie de l'ancien collège

Après 25 ans de fermeture, l'ancien collège revit grâce à une démarche inédite : mobiliser des usagers et des porteurs de projets, accueillir des manifestations culturelles, sans attendre la rénovation totale du bâtiment.

Il y a quelques années, la destruction de l'ancien collège n'était pas exclue. Cette solution radicale était dans quelques têtes, mais pas dans celle de la Municipalité élue en 2014 puis réélue en 2020. L'équipe du maire, Jean-Michel Charlat, avait opté pour la réouverture du site, premier collège Jésuite de France. Un monument. Pour ce faire, des travaux de mise en sécurité ont été réalisés, les salles du rez-de-chaussée ont été nettoyées et une grande fête a été organisée, le 21 septembre 2019, lors des journées du patrimoine. Plusieurs centaines de billomois y ont participé.

Qui passe la porte de l'ancien collège est happé par son ambiance : d'évidence, une très longue histoire s'est déroulée entre ses murs. Pour mémoire, le

premier collège des Jésuites a été construit au 16^e siècle. L'histoire dit que la grande fresque intitulée « *le typus religionis* » (dont une copie est actuellement exposée à la mairie et l'original conservé à la bibliothèque nationale à Paris) a été trouvée à Billom. Ce tableau a pesé lourd dans le procès qui a conduit à l'expulsion des Jésuites de France. Au fil des 18^e et 19^e siècles, le collège abritera entre autres : la gendarmerie, des tribunaux, une caserne de hussards, un petit séminaire de jésuites. Vers 1884, le bâtiment est dédié aux enfants de troupe. Cette école persiste encore dans les mémoires puisqu'elle a perduré jusqu'en 1963. L'édifice deviendra « collège d'État », là encore bien connu des billomois qui le fréquenteront jusqu'au milieu des années 90.



© La Perm / Rural Combo





Revenons au présent. 2019, la vie reprend doucement sur une petite partie du bâtiment, l'essentiel situé au rez-de-chaussée. Une vingtaine de bénévoles **animent l'association la Perm**, créée il y a six mois pour gérer et aménager provisoirement les lieux, pour organiser l'accueil des porteurs de projets, et des manifestations culturelles, dont la première *Kermesse du futur* en septembre dernier.

La Perm est la quatrième « entité » à s'occuper de l'ancien collège. **La mairie** (propriétaire du lieu et garante du respect du monument historique), **la Preuve par 7** (voir notre interview de son initiateur, Patrick Bouchain) et **Rural Combo**, un collectif d'architectes, d'urbanistes, de spécialistes de constructions utilisant des ressources locales, accompagnent la renaissance du collège.

En savoir +

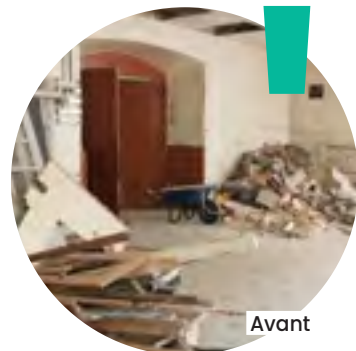
La preuve par 7
<https://lapreuvepar7.fr>

Qui fait quoi ?

La mairie. La Ville de Billom a missionné **Rural Combo** pour accompagner l'ouverture, les activités et l'aménagement provisoire du site. Rural Combo est aussi chargé d'accompagner l'installation de porteurs de projets tenus d'assumer les charges de fonctionnement et de réaliser les petits entretiens du bâtiment.

La Perm est l'association des usagers. Elle expérimente les modalités de fonctionnement et d'organisation du lieu. L'association est constituée **d'usagers permanents, réguliers** (l'Amap, les Petits débrouillards) et **ponctuels**, organisateurs, concerts, expos, conférences, etc. Elle est organisée en quatre classes (Économie, régie, animation et communication).

Des conventions précisent les rôles et les responsabilités de chacun.



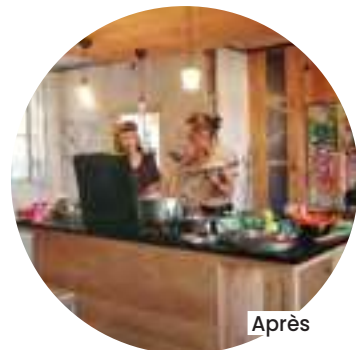
Avant



Après



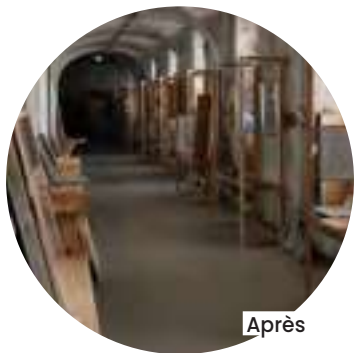
Avant



Après



Avant



Après

Questions d'argent

Pour permettre l'ouverture des lieux, les travaux de sécurisation ont coûté 300 000 euros sur trois années, financés à 70% au titre des monuments historiques, soit une charge de 30 000 € par an pour la commune pendant 3 ans.

Compte tenu de l'état du bâtiment, d'autres travaux seront indispensables : charpente de l'aile sud, menuiseries des fenêtres et des portes, une partie de maçonnerie, etc. évalués à 1,5 million d'euros, financés par l'État, la Conservation des monuments historiques, mais également la Région, le Département du Puy-de-Dôme, la mission Bern et une souscription qui a été lancée par la Fondation du Patrimoine.

Vous avez un projet, comment faire ?

Les lieux ont vocation à accueillir tous les projets un peu comme une pépinière. Première condition : adhérer aux valeurs de la Perm qui précise que le lieu « doit rester ouvert à tous ».

› Contact la Perm : laperm@mailo.com

En chiffre

7 500 m² de plancher



3

Questions
à Patrick
Bouchain,
Grand Prix
de l'urbanisme
2019 et initiateur

de La Preuve par 7, démarche
expérimentale d'urbanisme
et d'architecture.

1. Qu'est-ce que « La Preuve par 7 » ?

PB. C'est une démarche qui vise à réunir sur un même projet des personnes qui généralement ne le sont jamais : ceux qui décident, ceux « qui savent » (experts, architectes, etc.) et ceux qui habitent (les usagers, souvent oubliés). Il s'agit de faire la preuve qu'on peut retrouver du plaisir à travailler ensemble. Il y a plaisir parce qu'on travaille sur un objet concret. On va sur le terrain, comme à l'école pour s'enrichir les uns les autres. On prouve aussi qu'en se réunissant, en « raccordant les morceaux », on peut mieux répondre aux principaux défis de notre société. Pourquoi « Par 7 » ? Parce que pour l'expérimentation, sept échelles territoriales ont été retenues au plan national : le bâtiment isolé, le village, le bourg, la ville, la commune de banlieue, la métropole et un département d'outre-mer.



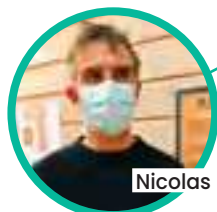
2. Pourquoi Billom ?

PB. Billom représente l'échelle du bourg. Mieux que le village ou la ville, c'est l'échelle représentative de la richesse et de la beauté du territoire français : son histoire, son architecture, le tracé de ses rues, ses bâtiments publics, tout y est. Billom pourrait être un archétype de la France pour un photographe étranger. Elle présente de plus l'intérêt d'une situation intermédiaire entre ruralité et métropole, et donc de sa proximité à la fois de la nature et de la ville. Enfin, Billom a été retenue parce qu'il y a un projet concret : faire revivre l'ancien collège des jésuites, le 1^{er} de France. Le bâtiment ne peut être restauré en une seule fois, ce qui est totalement hors de portée des finances de la commune.

3. En quoi les habitants sont-ils concernés ?

PB. Camillo Boito, grand architecte italien, avait cette formule : « réparer plutôt que restaurer, et pour réparer il faut habiter ». Pour sauver l'histoire du collège, il faut l'habiter donc utiliser dès maintenant ses espaces. Ce qui est l'affaire des habitants. Tout le monde est concerné en particulier, ceux et celles qui ont envie de se saisir de cette opportunité, de s'exprimer, de passer à l'acte avec enthousiasme, avec courage. Ils doivent se réunir, constituer un groupe qui doit rester ouvert et parler à l'ensemble des habitants. Ni défiance, ni méfiance, mais confiance dans l'expérimentation. En y introduisant toujours pluralisme, diversité, mixité.

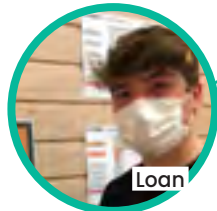
De bonnes raisons de pousser la porte de la Perm



Nicolas

Nicolas. Ingénieur, association Obrador, création moyens d'autonomie mobilité, membre de la classe programmation

« C'est un espace au service de la population où l'on va pouvoir expérimenter des fonctionnements collectifs enrichis de nos différences. Au début, ces différences sont plutôt des freins, mais quand on apprend à travailler ensemble, elles deviennent une richesse. »



Loan

Loan. Créateur de Halt O'Stop, membre de la classe régie

« J'aime bien dire que la Perm est une pépinière d'associations, d'entreprises en plus d'être un lieu culturel. On est dans le commun, le partage. Et puis, le lieu est séduisant. Sa longue histoire nous projette vers l'avenir. »



Luc

Luc. Éducateur, membre de la classe communication et du club musique

« Nous avons besoin de nombreux cerveaux pour organiser l'occupation et les usages du lieu. C'est assez complexe. On peut pousser la porte pour voir, pour discuter, mais le mieux est d'avoir envie de donner, car en échange on reçoit beaucoup. »



Marine

Marine. Professeur d'Arts plastiques, membre de la classe communication

« Ici, on peut concrétiser des projets que l'on ne parviendrait pas à réaliser seul. Moi, je suis arrivée sans projet, mais je vis à Billom depuis un an seulement. La Perm m'a permis de rencontrer beaucoup de gens, de trouver ma place dans la ville. Maintenant, je participe à la création d'un escape game autour d'Harry Potter. Il faut oser y venir. »

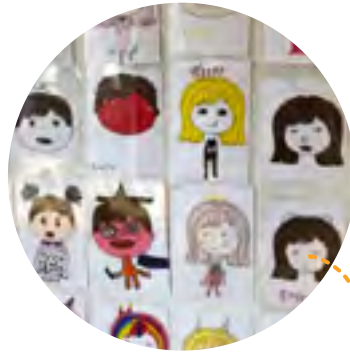


Clin d'œil matinal à la garderie

Que font les petits billomois du temps qu'ils passent à la garderie?



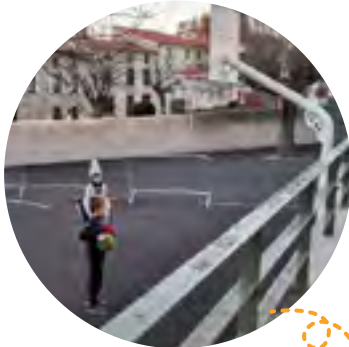
7h15 la journée commence pour les enfants les plus matinaux.



Une cinquantaine d'enfants sont accueillis à la garderie.



Un bon livre, rien de mieux pour commencer la journée.



À moins de préférer une partie de basket dans la cour.



Calmé ou actif, c'est affaire d'équilibre.

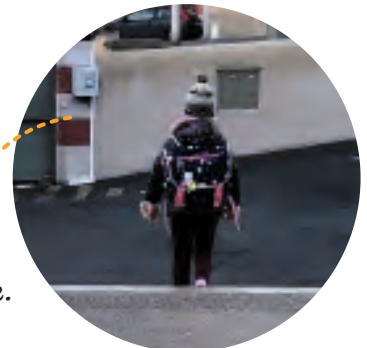


Rien n'est imposé. Il est même possible de réviser ses leçons avant le retour en classe à 8h20.

Ils sont gardés, direz-vous.

Certes, mais comme au centre de loisirs du mercredi ou durant les vacances scolaires, ce temps avant et après l'école est également éducatif et participe à leur éveil. À Billom, les activités proposées aux enfants s'appuient sur un projet pédagogique (voir le journal municipal numéro 16/octobre 2020), lui-même inspiré par les principes de la Convention internationale des droits de l'enfant.

La garderie, c'est aussi le soir après la classe.



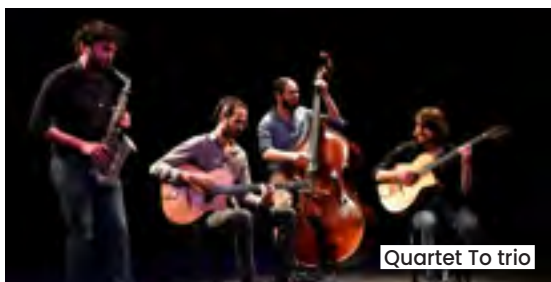


Théâtre, expos, cinéma et compagnies, à Billom on aime

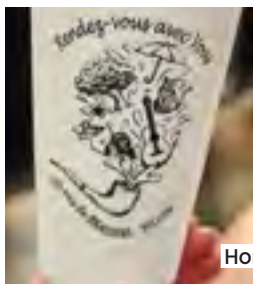
Merci à tous de venir si nombreux aux manifestations culturelles qui se déroulent à Billom, au Moulin de l'Étang, à la médiathèque. Ceci malgré les lourdes contraintes sanitaires imposées par une pandémie qui dure depuis trop longtemps. Le pass sanitaire devenu vaccinal, le port du masque obligatoire n'ont découragé ni les cinéphiles ni les amateurs de danse, de théâtre, de chansons, de peinture et de grandes causes, comme celle de l'exil qui a été l'occasion de découvrir deux artistes remarquables : le carnettiste Damien Rondeau et le peintre Christophe Perdreau, ce dernier signait une remarquable première exposition. Les nombreux artistes qui se sont succédé à Billom ces dernières semaines sont reconnaissants, ils l'ont dit et redit.



Cie Myriam Naisy



Quartet To trio



Hommage à George Brassens



Vous avez aimé

"Sous-Venances", spectacle de danse de la Cie Myriam Naisy, dans le cadre des Automnales, le 8 janvier.

La sortie de résidence du Quartet To trio, jazz manouche, le 28 janvier.

Les soirées Ciné-Parc, en particulier le dernier film de Pedro Almodóvar, *Madres paralelas*, puis *Ouistreham* réalisé par Emmanuel Carrère adapté du récit *Le Quai de Ouistreham* de la journaliste Florence Aubenas, sur les conditions de travail de femmes de ménage.



Madres paralelas

L'hommage à George Brassens, les concerts, la conférence chantée, organisés par l'Amicale laïque en partenariat avec la Ville de Billom.



Exposition Christophe Perdreau



Cie Supreme Legacy

© Hermès Millo

L'exposition du peintre Christophe Perdreau et la conférence sur l'exil proposés par l'association Casa et la Ligue des droits de l'homme (LDH).

Au moment où notre journal était en cours d'impression, les cinq danseurs de la **Cie Supreme Legacy**, jeune compagnie auvergnate émergente de break danse, travaillait à leur création de "Underground", au Moulin de l'Étang. Nous avons juste eu le temps de prendre un petit cliché pour vous présenter Mickaël Pecaud, danseur et formateur de break, récompensé dans plusieurs battles (confrontations dansées). Et pour retrouver Nathanaël Etouke (dit Nasty), professeur à l'école municipale de danse de Billom et membre de l'équipe de France.

En première partie de la sortie de résidence de la Cie Supreme Legacy, les adolescents de l'atelier chorégraphique de l'École de danse ont présenté leur création. Billom accueille l'un des seuls cursus Break du Puy-de-Dôme préparant à la participation aux battles.

– Vous aimerez les prochaines sorties de résidences –

Chaque année, **une dizaine de compagnies d'artistes sont accueillies en résidence à Billom** pour une semaine ou dix jours. Elles bénéficient de l'accompagnement du régisseur du Moulin de l'Étang et du plateau technique pour travailler leurs créations. Parallèlement, des rencontres **« des médiations »** sont organisées en direction de divers publics, notamment les enfants. À la fin de leur résidence, les artistes présentent leur travail à la population, à l'occasion de soirées **« les sorties de résidences »**, conviviales et gratuites.



Les fulgurés du collectifs X ont présenté leur spectacle aux élèves billomais



LES DÉRACINÉS (marionnettes sur table et ombres) "Cie Alas Negras"

Dans une ville, des anonymes se croisent. Quelles sont leurs histoires? D'où viennent-ils? Pourquoi sont-ils là? Yuma, un adolescent d'origine Innu (un peuple autochtone du Canada), se sent suspendu entre deux mondes. Maka, sa voisine originaire d'Amazonie, réveille l'intérêt de Yuma pour ses racines. Un voyage à l'intérieur d'un adolescent, de sa recherche et de l'acceptation de son identité. Durant leur semaine à Billom, les artistes proposeront des ateliers de marionnettes aux enfants dès 6 ans.

 **Vendredi 25 mars, à 19h.**  **Moulin de l'Étang, à partir de 11 ans.**



A CONTRARIO (théâtre)

"Cie Etc...Art"

Deux vedettes sur le retour d'âge ont connu la gloire au cinéma. Mais trois décennies plus tard, leur notoriété s'est en partie essoufflée. Elles restent toutefois actives en passant du cinéma au théâtre. Et en se produisant dans des spectacles mêlant cabaret et café-théâtre.

En première partie, sortie de médiation des élèves de 4^e du collège du Beffroi.

Dans le cadre d'une médiation longue entamée en septembre 2021, et accompagnée par la Cie Etc...Art, les collégiens travaillent à la mise en scène d'un texte écrit avec leur professeur de français.



Vendredi 15 avril, à 19h.



Moulin de l'Étang. Tout public, à partir de 12 ans.

MASCOTTE (cirque et mouvement / Arts de la rue)

"Cie Jusqu'ici tout va bien"

Adrien Taffanel, jeune circassien engagé propose pour sa 2^e création (imaginée suite à de nombreuses interventions en hôpital), un solo de cirque tendre et burlesque où deux personnages se confrontent : l'homme de mousse au sourire figé et l'homme de chair presque oublié sous la ouate. L'auteur désire créer une rencontre qui n'a jamais lieu : celle du public et de l'homme anonyme sous le déguisement.

Des ateliers de découverte des équilibres sur les mains et petites acrobaties seront proposés pendant la résidence aux enfants du centre de loisirs.



Vendredi 29 avril, 19h.



Au Moulin de l'Étang. Tout public, à partir de 7 ans.



© Solange Lima

AU CRÉPUSCULE

proposé par la "Cie 3.6/3.4"

Vincent Warin est performeur-danseur et virtuose du BMX (vélo de cross). Hors-normes, spectaculaire, ses trois précédentes créations ont fait le tour du monde. Seul en piste, accompagné par deux musiciens, Vincent Warin envoie son BMX dans les airs pour une poétique du vélo inédite.

Durant sa résidence, l'artiste rencontrera les jeunes billomois usagers du terrain BMX.



Vendredi 13 mai, 19h.



Moulin de l'Étang. Tout public, à partir de 4 ans.

SPELIM STREET SHOW (concert en déambulation)

Habituellement seul sur scène, Spelim, prépare une version « Quator déambulatoire » de son show qu'il ouvre au street-artiste, plasticien et graffeur Rino, qui en plus de faire partie intégrante du spectacle musical y ajoute une facette picturale.

La sortie de résidence aura lieu dans les rues de Billom. « Le yellow street show n'a qu'un seul objectif : affûter les sourires et faire bouger les hanches », promet Spelim.

En guise d'avant-goût, un clic sur spelim (clip officiel) – youtube

 **Jeudi 2 juin. 19h.**
 **Itinérant, en extérieur. Tout public.**



Sortie de résidence de la Cie Espace Sens qui a mené un long travail de création avec plusieurs classes de l'école Guyot-Dessaigne.

 **En prévision samedi 18 juin.**
 **À l'ancien collègue**



Les murs de la médiathèque nous parlent

À Billom, la médiathèque s'intéresse aux livres bien sûr, c'est sa principale fonction mais pas seulement. Elle est également un lieu de découvertes et de convivialités. Il suffit de regarder les murs.

Que voit-on sur les murs ? Des étagères pleines de livres, des affichettes informatives, certes. Mais également très régulièrement des expositions de peintures, de dessins et même d'objets. Ces dernières semaines, on a vu passer le collagiste François-Noël Martin qui exposait une vingtaine de ses collages « surréalistes et oniriques », selon l'artiste. Puis les murs ont été occupés par un fabuliste incontournable, Jean de La Fontaine dont on a célébré le 400^e anniversaire. L'exposition avait été prêtée par l'Amicale laïque. À cette occasion, 200 écoliers ont bénéficié de séances de lecture de fables et de kamishibai (une technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un butai) théâtre en bois).

Plus récemment, ce sont les carnets de reportages du journaliste-dessinateur Damien Roudeau qui ont habillé les murs de notre médiathèque : des dizaines de portraits de jeunes migrants dessinés au fil de ses rencontres dans les camps de Calais ou de Paris. Cette exposition s'inscrivait dans le cadre du projet d'éducation artistique et culturel de Billom communauté sur le thème de l'exil et des frontières.

Depuis quelques jours, la médiathèque accueille l'exposition « Avant l'oubli » de la peintre Marika Leduc, invitée du Festival Autour d'Elles.



L'école de danse hors les murs

Les écoliers billomois bénéficient de deux séances par **classe d'initiations** aux danses urbaines (hip-hop, break, etc.). **Des ateliers** sont, par ailleurs, proposés aux enfants qui fréquentent le centre de loisirs. Une restitution de ces ateliers aura lieu le 13 avril, ouvertes aux enfants et à leurs parents.

Bonne nouvelle. Rites, le spectacle de la Cie Propos/ Denis Plassard, prévu le 9 décembre et qui avait dû être annulé en raison de l'épidémie, est reprogrammé Jeudi 19 mai, à 19h, au Moulin de l'Étang.

Fin d'année (scolaire) en vue. L'école municipale prépare une journée porte ouverte, pour le moment à l'état de projet. Le spectacle de fin d'année aura lieu le mercredi 15 juin.



Rites au Moulin de l'Étang, le 19 mai

En savoir +

Pour sortir à Billom, il y a aussi :

La Perm (ancien collège)

Le café du Quai

Et d'autres encore, l'**OCAL** relaye leurs programmations :

www.facebook.com/ocal.billom



Ciné Parc, en mars c'est tout femme

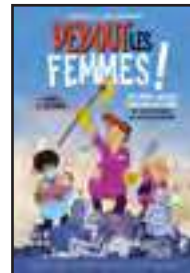
Dans le cadre du Festival Autour d'Elles



- **Dimanche 6 mars. Séance unique à 17h30.**

Una mujer fantástica.

Drame de Sebastian Lelio.



- **Mardi 8 mars à 20h.**

Debout les femmes.

Documentaire de François Ruffin et Gilles Perret.



- **Mardi 15 mars à 20h.**

Femmes pour la planète.

Documentaire de Marie-Monique Robin.

Retrouver toute la programmation sur www.cineparc.fr/programme



Quinze jours autour d'elles

Le voilà de retour. Différé pour cause de crise sanitaire, le Festival Autour d'elles retrouve le chemin du public avec une foule de manifestations : rencontres, spectacles, conférences, jusqu'au 19 mars.

« Les inégalités entre hommes et femmes sont des poisons qui gangrènent nos sociétés. Le chômage touche davantage les femmes ; majoritaires dans les secteurs du soin, elles demeurent sous-payées et maltraitées ; violences et féminicides se sont multipliés ; dans les régions en guerre, on ne compte plus les femmes violées. Les droits des femmes (...) sont bafoués dans de nombreux pays. Nous devons inlassablement dénoncer ces injustices qui touchent les femmes.

De surcroît, la pandémie que nous vivons les accentue ou en révèle d'autres... Des études scientifiques récentes convergent pour avancer l'hypothèse que l'épidémie actuelle est une conséquence (parmi d'autres) des graves dommages causés à la planète Terre (...). Lutttes féministes et luttes écologiques sont imbriquées : elles s'unissent dans les mouvements écoféministes qui prônent une mutation vers un monde plus humaniste, basé sur l'égalité entre les humains et sur le respect de notre planète.

Ce sont ces courants de pensée associés aux questions sociales, aux réflexions sur le genre et aux luttes des femmes pour leur émancipation que la sixième édition du Festival Autour d'Elles va explorer, à travers conférences, films, lectures, spectacles.

Le Festival, tout en questionnant notre monde, met en avant la créativité, l'inventivité, la force vitale des femmes, qu'elles soient écrivaines, danseuses, chanteuses, cinéastes, membres

d'associations... féministes connues ou femmes qui agissent sur le plan local. Il est l'occasion de rencontres, de moments festifs, de convivialité et de partages dont nous avons tous et toutes besoin en ces temps où tant de discours de haine et de replis sur soi obscurcissent l'horizon.

Le Festival Autour d'Elles a eu 10 ans en 2021 et s'adresse aux hommes et aux femmes, jeunes, ados et adultes, qui ne se satisfont pas d'un monde brutal et inégalitaire». **Le collectif Autour d'Elles.**



Parole d'élue

« Tout progrès des droits des femmes fait progresser les droits de tous, de même que l'avenir des droits de tous passe par le progrès des droits des femmes. Le collectif Autour d'Elles affirmait ce point de vue, il y a dix ans, à la naissance de son festival. Aujourd'hui comme hier, nous soutenons le Festival, car nous partageons cette idée. »

Lucile Ré, maire adjointe à la citoyenneté

› Le programme du Festival est sur Facebook, page Autour d'Elles 2022



Le nouvel atelier couture a pris son envol

L'épicerie sur la détente

L'épicerie solidaire propose désormais des ateliers détente à ses usagers dans le besoin.

Depuis sa création, il y a maintenant près de douze ans, l'épicerie solidaire concentre son action sur l'accès à des produits de consommation courante (nourriture, hygiène, etc.). Mais depuis le mois de janvier, l'association a élargi son panel de services. Elle propose désormais à ses bénéficiaires divers ateliers, des moments de détente. Tout n'est pas encore organisé, mais les principes sont arrêtés. S'ajouteront au traditionnel spectacle de Noël (enrichi depuis deux ans par la distribution de jouets, résultats d'une collecte organisée par les élus municipaux) des sorties au cinéma, au musée, dans un parc d'attractions et une grande journée de vacances, l'été prochain.

En plus des activités « Habits des Familles » et « Cuisine », un atelier couture démarre tout juste. Pour ce faire, l'épicerie s'est dotée de plusieurs machines à coudre mises à la disposition des volontaires. Une bénévole couturière de métier (elle a travaillé dans l'atelier de Jean-Paul Gaultier) prend en main les « apprenties » (seules des femmes participent à l'atelier pour le moment) débutantes pour certaines ou plus aguerries pour d'autres. Les bases de la couture jusqu'à la fabrication d'un vêtement y seront enseignées, un mercredi tous les quinze jours.

Une jeune bénéficiaire du Pass'Région* seconde l'animatrice.

L'épicerie a d'autres projets dans ses tiroirs. Ainsi, des coiffeurs, des coiffeuses, des esthéticiennes seraient les bienvenues pour animer des ateliers de soins à la personne « pour être bien dans son corps et dans sa tête », explique-t-on à l'épicerie. Des jardins partagés sont également en chantier en partenariat avec la Ville et la Régie de territoire.

En savoir +



Le Pass'Région

Le Pass'Région s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans scolarisés, étudiants ou en formation.

Il leur permet notamment d'obtenir une aide sous conditions pour financer leur formation BAFA/BAFD, BNSSA ou leur permis de conduire, en échange d'heures de bénévolat dans une association.

► Contact :
<https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/>



Fin de tabou en règles

Dans le cadre de sa politique sur l'égalité et la place de la femme dans l'espace public, la Municipalité sensibilise à la précarité menstruelle.

La précarité menstruelle c'est ne pas avoir les moyens de s'acheter des protections hygiéniques. On sait aujourd'hui que 1,5 à 2 millions de femmes en France sont dans cette situation. Le territoire de Billom n'y échappe pas. Trop souvent tabou, la thématique des règles n'est pas abordée. Au travail, sur les lieux de formation, l'absentéisme consécutif aux règles est caché. Et pourtant. Le manque de protections et la douleur en sont souvent la cause.

C'est pourquoi un collectif d'acteurs sociaux et politiques s'est créé pour répondre à cette problématique à Billom. Il est désormais possible pour les femmes en situation de précarité d'obtenir un colis contenant des protections jetables, mais aussi des protections lavables grâce au partenariat avec l'entreprise à but d'emploi « Bébés lutins », située à Thiers. La Maison des solidarités, la Régie de territoire des deux rives, la mission locale, l'Épicerie solidaire et l'association Casa peuvent fournir les kits aux femmes qui en ont besoin.

Des soirées sur la thématique des règles sont proposées à la médiathèque. La prochaine réunion aura lieu mardi 22 mars à 19 h en présence du planning familial. On y parlera des règles, de la sexualité, de la santé sans tabou!

► Pour tous renseignements :
CCAS, mairie de Billom, Tél. 04 73 73 37 67.

Les brèves

Vous avez une envie de jardinage

Trois jardins partagés municipaux sont encore disponibles. D'une surface de 100 m², ils sont situés à l'arrière du parking du Moulin de l'Étang. Pour en bénéficier, vous devrez signer une convention avec la mairie. Attention, l'entretien d'un jardin demande du temps, de l'énergie et un peu de savoir-faire, mais il paraîtrait que produire soi-même ses fruits et légumes donne des ailes.

► Renseignements :
Tél. 04 73 73 37 67 (secrétariat)

Vous avez besoin d'aide

N'hésitez pas à pousser la porte de Camille Toitot, travailleuse sociale de la mairie. Elle vous accueille le mercredi et le vendredi toute la journée et le jeudi matin (horaires d'ouverture de la mairie). Elle vous conseille, vous oriente et vous accompagne pour tous problèmes sociaux et d'accès aux droits.

► **Tél. 04 73 73 37 67 (secrétariat)**

La Mutuelle de village

Vous recevez à la mairie, en matinée de 9h à 12h, sur rendez-vous.

► **Tél. 09 72 16 27 25**
<https://mipss-auvergne.fr>





Allez, Billom...

Billom n'est pas seulement une ville d'Art et de Culture. Elle est également sportive. Pour preuve, la vingtaine d'associations qui permettent de pratiquer la plupart des disciplines. Quelques-unes nous ont donné de leurs nouvelles.



Rugby enfants



Rugby senior

Venez plus nombreux porter haut et fort les couleurs « Bleu et Blanc » du RCB.

Le Rugby Club de Billom, c'est d'abord une école de rugby, l'ABC Rugby regroupant l'AIA Lempdes, Billom et Cournon, expliquent fièrement ses dirigeants. Permettant d'accroître nos moyens humains et matériels, et d'inculquer aux jeunes des principes de solidarité et de respect».

Les jeunes qui défendent leurs couleurs chaque week-end. Tout comme les seniors qui ont fini 2^e des poules de brassage et se sont qualifiés pour participer au championnat de 1^{re} série. L'ambition du club pour la saison prochaine : atteindre le niveau supérieur pour les seniors et revoir les entraînements de l'école de rugby ainsi que plusieurs compétitions. •

Info+

Ballon ovale, pour tous : à ceux qui l'ignore, il existe un rugby qui se pratique sans contact, entre équipes mixtes, à partir de 17 ans, le Rugby Tag. À Billom, qui se prépare à accueillir un tournoi national le **2 juillet prochain**, les joueurs s'entraînent le dimanche de 10h à 12h, sur le terrain de rugby où vous pouvez les rencontrer. Le 23 novembre dernier, les Taggers de Billom étaient à Bourges pour le premier tournoi amical des Vieux crampons, du Cher.

Le basket tient le haut du panier.

Et ce n'est pas nouveau. Premier coup de chapeau. Le club renforce ses effectifs cette année de 40 jeunes joueurs (180 licenciés) « ce qui en fait l'un des clubs principaux du Puy-de-Dôme » estiment ses dirigeants, qui se réjouissent du succès de l'école de minibasket.

Elle compte à elle seule 90 jeunes licenciés. Les succès du club s'accumulent : l'équipe des seniors (moyenne d'âge de 21 ans) évolue au plus haut niveau régional ; la réserve masculine joue au plus haut niveau départemental et l'équipe féminine au deuxième niveau régional. Si vous boudez la compétition de haut niveau, sachez que le club propose également une « équipe loisirs ». •



Le club en sortie à l'Astroballe, la salle de l'ASVEL Lyon-Villeurbanne



En Judo.

Alex Lafaix en pleine ascension.

Le jeune homme a conquis le haut du podium et sa sélection aux championnats de France aux côtés de Gaël Loubier Defforge (3^e), lors du championnat Aura des minimes. •

À la piscine, on y croit.

Il a fallu de la détermination aux nageurs pour reprendre le chemin des bassins après une année sans compétition et de longues semaines sans piscine. Et c'est le cas. Les premiers résultats sont là. Dix nageurs ont participé aux championnats départementaux, à Ambert, le 29 et 30 janvier. La jeune Célia Landois a terminé 3^e du 200 m papillon tandis que sa petite sœur, Emmie terminait 3^e du 200 m brasse, et du 800 m nage libre. Un adulte, Bertrand Noblet, a terminé 2^e sur 50 m dos dans sa catégorie et 3^e sur 50 m brasse lors du championnat de Ligue. •





En Boxe.

Lola Rodary et Alexis Horn ont remporté de belles victoires lors des championnats départementaux. •



Téléthon.

Clin d'œil. À Jean Vieira, élu et cycliste, qui pour l'édition 2022 du téléthon s'était lancé un défi un peu fou : boucler le périple – Billom/Fontenay-le-Comte (Vendée) – à vélo, en quatre jours, au mois de décembre. Jean a finalement parcouru 673 km en 4 jours et 2 nuits. La pluie, la neige parfois l'ont accompagné très souvent. Ce qui ne l'a pas empêché de collecter 300 € au fil de son périple. Une somme ajoutée aux collectes réalisées à Billom grâce au marathon, aux ventes de pâtisserie et petits objets organisées ou coordonnées par l'association Vers les pas de Lucile.

3 554 € ont été remis à l'AFM Téléthon du Puy-de-Dôme. •



Les 20 ans du volant

Et oui. Le volant des Turlurons fête cette année ses 20 ans. « Beaucoup de chemin parcouru depuis 2002. D'une vingtaine d'adhérents, le club a bien évolué pour atteindre 90 licenciés », se félicite le club de badminton. Outre trois équipes en compétition, le Volant s'enorgueillit d'accueillir un jeune « espoir », Lucas. Le jeune homme est déjà champion départemental, en simple et en double, et depuis peu « repéré » par le Comité départemental. Un bel anniversaire. •

➤ **La Nuit du Bad, c'est bientôt. Rendez-vous à tous le 26 mars au gymnase de Billom.**



Au foot, le ballon tourne rond.

Le **Sporting Club Billomois Football**, ses **163 joueurs et leurs dirigeants** ont remis le bleu de chauffe, couleur du club. Ainsi, le SCB est présent dans toutes les catégories en championnat et en foot d'animation (pour les 5-10 ans) sauf dans la catégorie des 16-17 ans désertée durant la crise sanitaire (toutes les activités souffrent du départ des adolescents). L'équipe fanion qui évolue au plus haut niveau départemental donne le tempo aux autres équipes jeunes et aux féminines qui évoluent également au plus haut niveau et visent désormais la montée en régional. Le Club accueille encore des joueurs, notamment dans la catégorie des jeunes.

➤ **Contact : Tél. 06 62 46 48 77**



En bref

- **L'OCAL** a tenu son assemblée générale annuelle, samedi 12 février. Un moment important pour les associations adhérentes qui bénéficient de son soutien et des moyens mis à leur disposition.
- **Les Habits des Familles.** Le dépôt et la revente de vêtements propose un nouveau rendez-vous, le 2^e lundi du mois de 9h à 12h en plus du vendredi de 14h30 à 17h.
- **L'Amicale laïque** cherche des gobelets récupérables pour ses manifestations. À déposer à l'OCAL aux heures d'ouverture.



Parole d' élu

“Voilà deux ans qu'un fichu virus nous prive d'une vie normale. Aucune association n'y a échappé. La municipalité s'efforce de les aider au mieux. Ainsi, cette année comme en 2020 et 2021, notre objectif est de maintenir les montants de leurs subventions. En attendant, nous profitons de ce nouveau numéro du journal pour donner un coup de chapeau aux clubs sportifs qui malgré les restrictions ont continué au mieux leurs activités, et même obtenu de beaux résultats.”

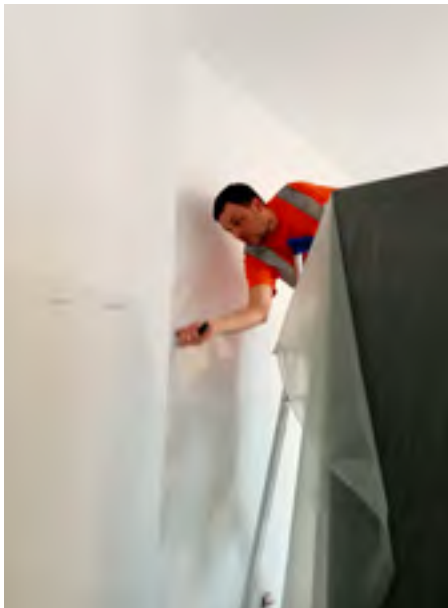
Jean Vieira, maire adjoint à la vie associative et à l'animation



Des travaux nécessaires...

Salle de boxe du manège

Reprise en peinture lessivable des soubassements des murs de la salle de boxe au manège. •



Bureaux des ateliers municipaux

Reprise de la peinture d'un bureau et réagencement des meubles existants pour le rafraîchir et le rendre plus fonctionnel. •



Fin des travaux de réfection du trottoir de la rue Carnot

(En face de la place Vigéot) qui a retrouvé ses pavés. •

Mise en place de ralentisseurs

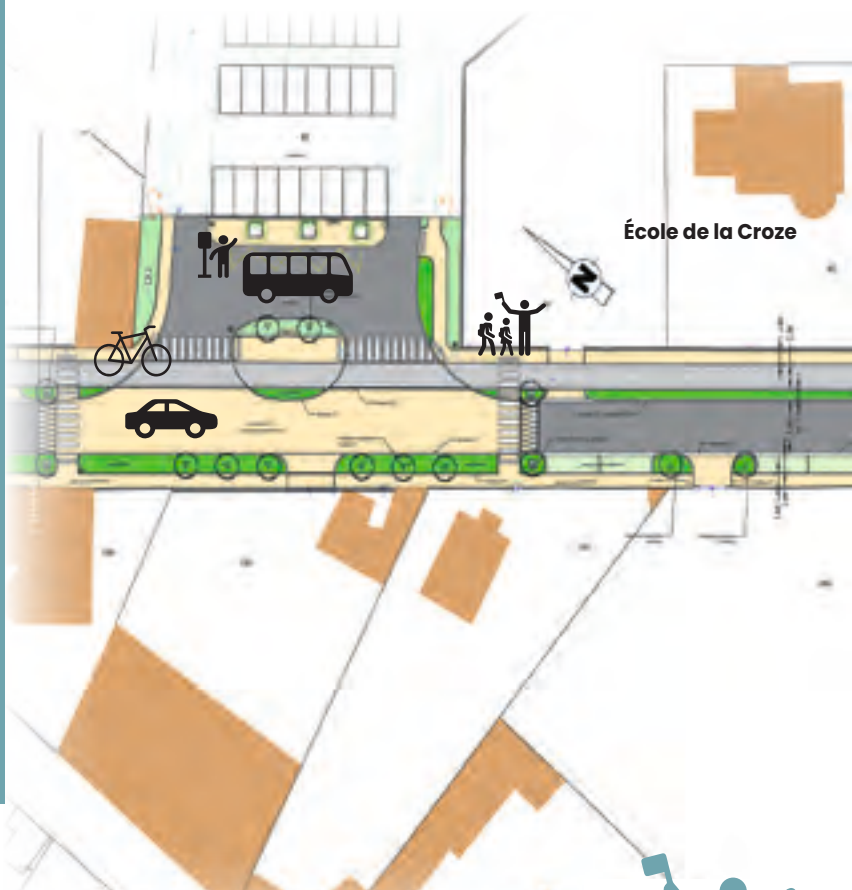
Toujours dans le but de réduire la vitesse et de sécuriser nos rues, un ralentisseur ont a été mis en place rue Pierre Pottier, juste avant le carrefour avec la rue du jeu de boules. •

Aménagements et travaux pratiques

Avec l'arrivée de l'école maternelle, la vie du quartier de la Croze se transforme. La rue Victor Cohalion, l'entrée vers la nouvelle école et le carrefour Moillier, vers le centre-ville, vont bénéficier d'importants travaux pour sécuriser et améliorer les conditions de circulation des écoliers, de leurs familles, des promeneurs et des riverains.

Première marche du PAD.

Le réaménagement de la voirie du secteur de la Croze où se trouveront à terme nos deux écoles publiques (qui accueillent 400 écoliers) constitue la première marche du plan d'aménagement durable de Billom. Le PAD repose sur des principes désormais incontournables : la lutte contre le réchauffement climatique et l'amélioration du cadre de vie. Très concrètement, les règles de cohabitation des voitures, des vélos et des piétons sont repensées. D'où la création de pistes cyclables, d'espaces piétons sécurisés et de cheminements verts (arbres, fleurs...). Le quartier de la Croze, les secteurs de la gare (entrée de Ville et avenue de la République) et celui des Réserves (place Chaussat, parkings) sont les priorités du plan.



Info +

Plus besoin de voiture pour effectuer le trajet entre les 2 écoles, le cheminement sera agréable et totalement sécurisé et réalisable en moins de deux minutes. Le parking de la piscine accueillera votre voiture durant ce court instant.





À l'école de la Croze,

Le gros œuvre est terminé. On s'active désormais dans les classes, à la bibliothèque, à la cantine et sa cuisine. La cour et les cheminements des enfants dans les espaces extérieurs sont bien avancés.



Un grand meuble sur mesure pour chaque classe



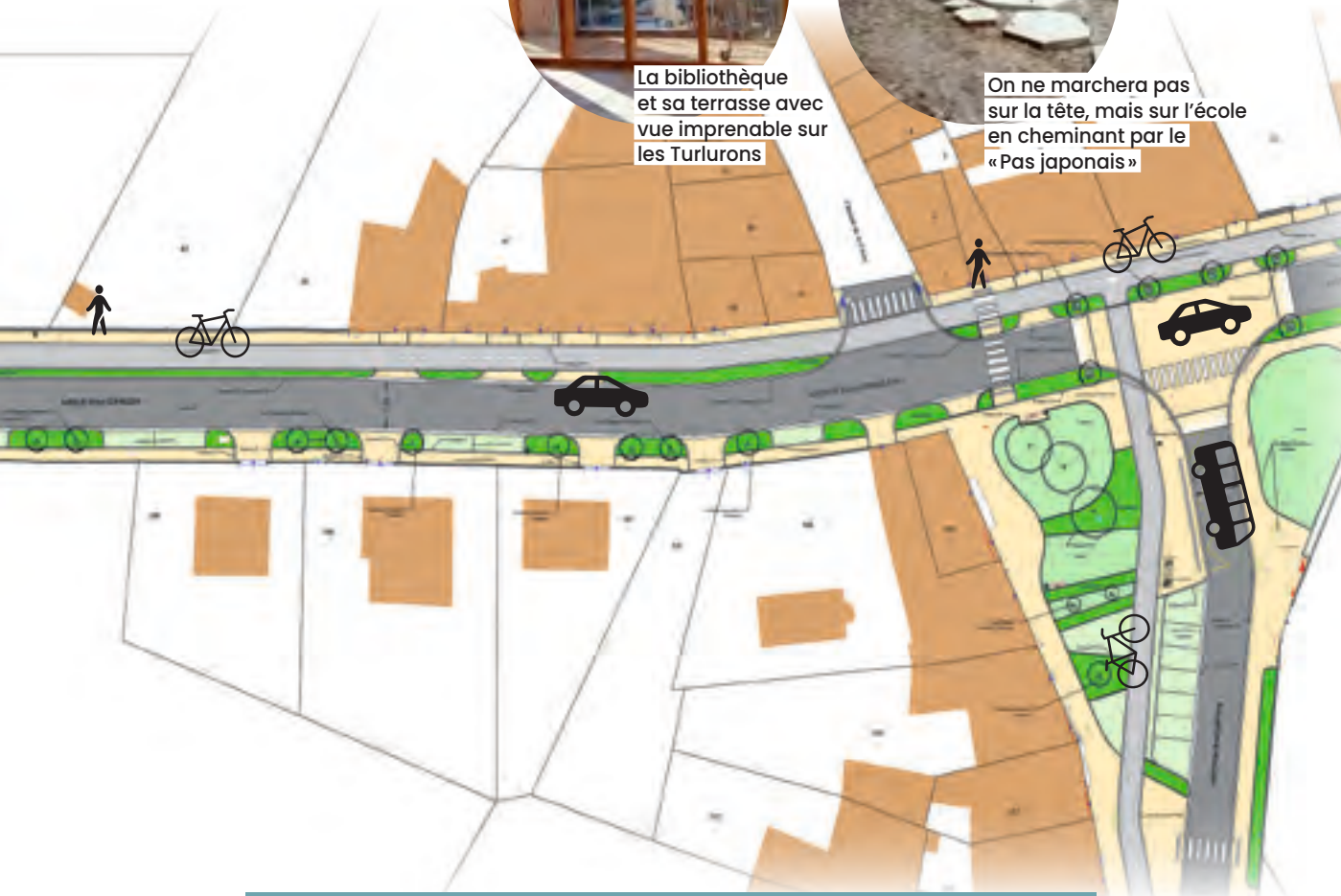
La cuisine, côté vaisselle



La bibliothèque et sa terrasse avec vue imprenable sur les Turlurons



On ne marchera pas sur la tête, mais sur l'école en cheminant par le « Pas japonais »



1,3 Millions d'€, c'est le coût estimé des travaux.



Et aussi...



La plantation de haies, comme ici, chemin de la Croze se poursuit.

L'opération s'inscrit dans le cadre de la mission haie Auvergne-Rhône-Alpes et subventionnée par le conseil départemental du Puy-de-Dôme. Ces haies permettent l'intégration paysagère de bâtiments, l'amélioration des corridors écologiques, la création de zones d'ombrage et servent de brise-vent. •

Installation de radars pédagogiques

Afin de réduire la vitesse aux entrées de notre ville, deux radars pédagogiques ont été installés avenue Cohalion et route de Clermont. La vitesse est limitée à 50 km/h dans ces deux rues. •



Rénovation de l'un des appartements municipaux

Le service technique de la Ville a rénové l'un des appartements municipaux situés à l'école Guyot-Dessaigne. Il sera mis en location. Il réalise également les travaux de création de toilettes publiques destinées aux personnes à mobilité réduite (sous la Poste). •



Les naissances

- **Arwen CHEVALIER**, en janvier
- **Maylon BARRI**, en février
- **Maden GIRARDIN ROYET**, en février
- **Timéo PELLETIER**, en mars
- **Kaïs DELLAA**, en mars
- **Jules BOURSIER**, en avril
- **Emrys RÉMY BESSAIRE**, en avril
- **Mélina GERMAIN ESPINASSE**, en avril
- **Elyas HENNEQUIN**, en mai
- **Leven ZIEGLER**, en mai
- **Kayla VICTOR**, en mai
- **Naomie ESSLINGER**, en juin
- **Syhana LAGRANGE**, en juillet
- **Soan URBAN**, en juillet
- **Mia AUVRAY**, en juillet
- **Anaïs COURCEL**, en juillet
- **Sergio KOHLER**, en juillet
- **Aaron MANARANCHE**, en août
- **Anthony GARMY**, en août
- **Télió FERRER**, en août
- **Adriel BRÉCHARD VOISIN**, en septembre
- **Cataleyá ROUDIER**, en septembre
- **Lina COUDERT**, en octobre
- **Albane ANDREU**, en octobre
- **Léxy PARACCHINI**, en octobre
- **Telyo MARCOS**, en octobre
- **Sarah SEGALA BADIALI**, en octobre
- **Mattéo DEPENNE**, en octobre
- **Emma GIRARD**, en octobre
- **Wyatt PICARD**, en novembre
- **Ewen FERREIRA**, en novembre
- **Noéline PEIXOTO**, en novembre
- **Swann ROGER**, en novembre
- **Eva QUINIOU**, en décembre

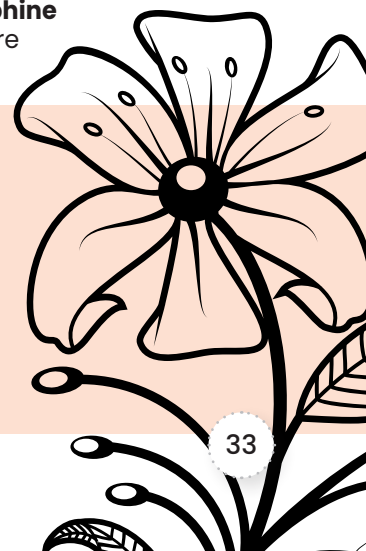
Les mariages

- **Jacques LABAS et Andrée PLESSIX**, en mai
- **Dylan Roger et Fanny PARRAIN**, en juin
- **François LATIERE et Maryline BENOIT**, en juin
- **Jean-Baptiste KERVEILLANT et Mariola CHLEWICKA**, en juin
- **Florine JOUANNE et Lena ROBERT**, en juillet
- **Loïc DEPENNE et Camille COLLANGE**, en juillet
- **Stéphane LARPENTEUR et Stéphanie SISSARD**, en juillet
- **Benoît GRATALOUPE et Marie BONIN**, en juillet
- **Jérémy LARTISIEN et Jennifer NOE**, en août
- **Patrice MATHIEU et Isabelle DA SILVA MOTA**, en août
- **Christopher LESENECHAL et Emilie BOREL**, en août
- **Alexis NEGRE et Louna TALAOURAR**, en septembre
- **Romain DAUGE et Sandie AUBLIN**, en septembre
- **Nadir BOUZLIFA et Alizée MERAT**, en octobre
- **Florent VILLERET et Delphine DESSERREL**, en décembre

Les décès

188 personnes

sont décédées à Billom, à l'hôpital ou à leur domicile au cours de l'année 2021. 36 billommois sont décédés hors de la commune.





L'Adie, à vos côtés



Vous nourrissez des projets d'auto-entreprises à Billom. Plusieurs dispositifs existent pour financer et accompagner votre projet. Précisions sur l'un d'entre eux, l'Adie.

L'Adie est une association départementale reconnue d'utilité publique, Billom Co. est adhérente de cette structure, ce qui lui permet de soutenir les projets de créations d'entreprises de la population de la Communauté de communes. L'Adie participe au financement et accompagne les projets d'autoentreprises.

En 2021, année un peu spéciale, six projets locaux ont été assistés « L'Adie défend l'idée que, même sans capital, même sans diplôme, tout le monde peut devenir entrepreneur s'il a accès à un crédit et à un accompagnement professionnel, explique Pierrick Bellat, adjoint au maire. L'association vise également à pérenniser les entreprises ainsi créées.

Une prime pour les moins de 30 ans

L'Adie participe au Programme Inclusion par le Travail indépendant du ministère du Travail. Ce dispositif permet de délivrer des primes à la création d'entreprises aux jeunes de moins de 30 ans qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles. Pour soutenir les jeunes dans la phase de démarrage de leur entreprise, Adie peut attribuer une aide d'au maximum 3 000 €, associée à un micro-crédit. •

En savoir +

En savoir plus sur l'autoentreprise et l'Adie :
www.adieconnect.fr

Agence clermontoise :
72, avenue d'Italie à Clermont-Ferrand
Tél. 09 69 32 81 10



L'été 2022, en chantier

Bi'Kigai invite 8 jeunes de 15 à 17 ans habitant sur Billom Communauté à vivre une expérience collective avec 4 jeunes internationaux.

Durant quinze jours, ils vont partager la vie de groupe, le travail d'équipe, leur esprit créatif et (re) découvrir leur territoire à travers des activités de loisirs et des rencontres avec d'autres habitants. Cette immersion leur permettra d'apprendre tout en expérimentant des missions utiles et engagées pour la préservation et l'embellissement de l'environnement. •

- › Inscription à partir du 26 mars 2022 au Forum Bi'Kigai ou par courriel à Laëtitia Lasherme : **bikigai@billomcommunaute.fr**
Tél. 06 75 65 43 09





Les services publics sont indispensables

Lorsqu'une activité organisée par le secteur public peut s'avérer lucrative, on s'aperçoit qu'elle intéresse le secteur privé. C'est ainsi que l'énergie et les transports, par exemple, ont été dérégulés et progressivement privatisés avec les conséquences sur les prix et la qualité du service offert. La hausse des tarifs du gaz, de l'électricité, des autoroutes, le récent scandale des Ehpad du groupe Orpea prouvent la nocivité de ces choix.

Au nom de la baisse des coûts, nous assistons à la pénurie de professionnel.les de santé, au manque cruel de lits d'hôpitaux, à l'insuffisance de places dans les Ehpad ou les crèches; à la suppression ou à la réduction d'horaires et d'effectifs dans les bureaux de Poste, les agences des finances publiques et les gares, dans l'éducation, les gendarmeries, dans les services sociaux.

En ville ou à la campagne, la reconquête des services publics s'impose. Cette reconquête est l'affaire de tous : usagers et usagères, syndicats, associations, élu. es.

Mais, il est du devoir de l'État de préserver le principe d'égalité des territoires en donnant à tous les services publics (locaux et nationaux), les moyens humains et économiques à la hauteur des besoins de la population.

Les élu.es de la majorité municipale

Pour l'avenir

Élus de Billom rassemblée, nous vous souhaitons une année 2022 qui vous apporte enfin un retour durable à une vie plus heureuse et équilibrée.

Nous poursuivons notre engagement municipal avec conviction, apportant nos avis critiques et constructifs sur les sujets de votre quotidien et sur les projets à plus long terme.

Le projet «Billom petite ville de demain» est issu d'un programme national doté d'aides financières, pour le développement d'environ 1000 petites cités (32 dans le département). La question centrale posée aux élus, pour ce programme de 6 ans, est : quels projets pertinents choisir pour l'avenir des habitants et des acteurs socio-économiques de la commune?

Nous serons attentifs aux choix effectués par la majorité municipale. Nous y attendons les priorités suivantes : l'accès aux soins de santé, aux services publics en général; des solutions réalistes de transports vers Clermont, via Chignat et Cournon (bus navettes); un plan concret de soutien (pas seulement une énième étude) aux commerçants, artisans, TPE, incluant la question du développement des outils numériques.

Autre enjeu d'avenir pour Billom, celui de la mobilité électrique des véhicules. Dans le Billom ancien mais aussi dans les lieux d'habitat collectif, la mobilité électrique relève de l'utopie tant qu'il n'y aura pas un réseau suffisant de bornes de recharges. C'est un projet conséquent à prévoir sur plusieurs années. Aussi, dès 2022, nous souhaiterions le lancement d'une étude technique, financière et de programmation de ce projet, nécessaire pour le Billom de demain.

Billom Rassemblée



Festival **Autour d'elles**

AGENDA



Samedi 5 mars - 16h30 / Moulin-de-l'Étang INAUGURATION	<ul style="list-style-type: none">● Lancement du festival par le collectif Autour d'Elles● Textes mis en voix par la classe théâtre et court-métrage <i>Elle</i> des élèves du collège du Beffroi.● Danses de l'atelier MLC et « <i>Dans les plis des vagues</i> » de la cie <i>Ocre Rouge</i>● Discours
Dimanche 6 mars Moulin-de-L'Étang	15h - Conférence de Karine S. ESPINEIRA, « <i>Transidentité : questions de genre</i> » 17h30 - Film - <i>Una mujer fantastica</i> de Sebastian LELIA
Lundi 7 mars / 19h / Vernissage EXPOSITION Médiathèque de Billom	Marika LEDUC « Avant l'oubli » / du 5 au 19 mars Précédée de deux ateliers d'écriture 22 février et 24 février
Mardi 8 mars Place de Jaude Clermont-Ferrand	JOURNÉE INTERNATIONALE DES LUTTES POUR LES DROITS DES FEMMES Rassemblement 15h40 - Manifestation 17H
Mardi 8 mars Moulin-de-L'Étang	20h - Film - <i>Debout les femmes</i> de François RUFFIN et Gilles PERRET Film suivi d'une table ronde
Mercredi 9 mars La Perm (ancien collège) / Billom	15h et 18h - Être et aimer Lectures par Passeurs de mots et échanges
Vendredi 11 mars Mairie de Billom	20h30 - Conférence Michèle ZANCARINI-FOURNEL : « <i>Des féministes d'hier aux féministes d'aujourd'hui</i> »
Samedi 12 mars Mairie de Billom	15h - Rencontre avec deux écrivaines - Dalie FARAH et Monique JOUVANCY
Samedi 12 mars Moulin-de-L'Étang	20h30 - Spectacle « Empreintes » en partenariat avec la MLC
Dimanche 13 mars Mairie de Billom	14h30 - Conférence sur l'écoféminisme Caroline GOLDBLUM : « <i>Françoise d'Eaubonne et l'écoféminisme</i> »
Mardi 15 mars Moulin-de-L'Étang	20h - Film - <i>Femmes pour la planète</i> de Marie-Monique ROBIN Film suivi d'une table ronde
Mercredi 16 mars Bibliothèque / salle du Pressoir Vertaizon	20h30 - King Kong Théorie Lectures à deux voix, par la cie <i>Action Discrète</i>
Vendredi 18 mars salle Jacques-Brun Égliseneuve-près-Billom	20h30 - Ensembles vocaux « Au Choeur d'Elles »
Samedi 19 mars Moulin-de-L'Étang	20h30 - Les DeVoiz'Elles Chansons des 4 coins du monde